

# Pourquoi Philippe Le Sausse est lui aussi candidat

**MUNICIPALES**  
15 - 22 mars 2020

On ne l'attendait pas. Pourtant, le centriste Philippe Le Sausse entend bien porter une neuvième liste lors des prochaines élections. Rencontre

**Votre candidature a surpris. Certains n'hésitent d'ailleurs pas à dire que vous n'irez pas au bout. Que leur répondez-vous ?**

Je suis candidat pour aller au deuxième tour, pour gagner. Il n'y a pas de stratégies d'alliance. Après, on ne sait jamais ce qui peut arriver. Mi-février, on verra où on en est réellement. Il faudra se demander si on a la puissance nécessaire, le nombre de personnes pour aller au-delà. Si on sent qu'il y a des équipes beaucoup plus puissantes en face, il faudra peut-être s'allier.

**N'êtes-vous pas déjà en train de faire un appel du pied aux autres candidats ?**

Non. Ça fait un an que je pense à cette candidature. Mais il faut reconnaître que le but ce n'est pas moi, Philippe Le Sausse. C'est que les idées qu'on porte puissent passer, que les projets apportés soient mis en place.

**Si ça fait un an que vous pensez à être tête de liste, pourquoi ne se déclarer que maintenant ?**

Déjà, j'ai pris le temps de voir les équipes en place, les annonces, et il faut reconnaître que ça ne me va pas. Et puis, je suis un adepte de l'attaque éclair ! Il ne faut pas partir de trop loin si on ne veut pas épuiser tout le monde. Sans compter que ça coûte cher. Mais là, c'est parti, vous allez me voir et m'entendre !

**Quelles idées portez-vous ?**

J'ai deux axes de campagne : la baisse du chômage chez les jeunes et la Cité de la mer. On va y revenir. Mais d'une manière générale, j'ai horreur du gâchis. Et



Philippe Le Sausse, chef d'entreprise de 51 ans. (Ph. Valérie Le Parc)

là, il faut bien constater qu'on vit dans une ville avec un potentiel incroyable mais que rien n'est fait pour le développer. L'image de la ville est désastreuse. Et puis, on met en cage les Seynois, c'est inacceptable.

**Comment ça, on met en cage les Seynois ?**

Vous n'avez pas remarqué ces barrières de 2,50 m, le long du littoral ? On nous parle du code ISPS mais c'est faux. Pourquoi, dans ce cas, n'y a-t-il pas les mêmes barrières entre Sénéquier et les yachts sur le port de Saint-Tropez ? Pareil pour le carré du port à Toulon. Si le code ISPS doit s'appliquer, pourquoi ne s'applique-t-il qu'aux Seynois ?

**Parlez-nous de la baisse du chômage chez les jeunes...**

A La Seyne, nous connaissons de gros problèmes de délinquance. Ces problèmes sont directement causés par le chômage des jeunes. S'il y avait moins de chômage, il y aurait moins de délinquance, moins de paupérisation du centre-ville, une attractivité retrouvée, etc.

**Ce n'est pas forcément le rôle d'un maire, ça...**

Ah si ! Pôle Emploi doit travailler étroitement avec la mairie de façon à accompagner les jeunes pour leur permettre de trouver du travail. Mais il doit aussi y avoir des partenariats noués avec des centres de formation, la chambre de commerce, les entreprises pour connaître leurs besoins. A La Seyne, par exemple, on sait que les chantiers navals manquent de tuyauteurs, de soudeurs, des

## Loin d'être un inconnu

A la tête de la société de formation maritime AAA French Yachting, Philippe Le Sausse a fait passer le permis bateau à plus de 2000 Seynois depuis 2012. Également connu pour être membre du Rotary club de La Seyne Cap Sicié ou pour ses fonctions de conseil auprès de chantiers navals, ce chef d'entreprise, ancienne oreille d'or dans les forces sous-marines, n'est pas non plus un novice en politique. C'est lui, par exemple, qui avait fondé le cercle de réflexion politique Force 7 autour d'Arthur Paecht et d'Yvette Bouvet, entre 2011 à 2013. Il était aussi 7<sup>e</sup> sur la liste de Philippe Vitel en 2014 et remplaçant de Gilles Vincent lors des cantonales de 2015. Philippe Le Sausse a 51 ans, est marié et a deux enfants.

métiers qui existaient avant. Moi, j'ai l'objectif de pouvoir créer 2000 emplois pendant le mandat. La première réponse à l'insécurité, ce ne sont pas la police ou les caméras, mais l'emploi. Ça doit être une priorité.

**La mer, c'est votre truc...**

C'est ce que je connais le mieux. Et je suis le seul candidat à s'y intéresser, oui. Aujourd'hui, on a le dos tourné à la mer. Je propose donc de créer une Cité de la mer dans les Ateliers mécaniques.

**Ce sont des idées de gauche ça...**

Ni de gauche ni de droite. C'est du bon sens. A titre personnel, je suis plutôt centriste. Mon père en politique est Arthur Paecht.

**Et le maire actuel, Marc Vuillemot, vous en pensez quoi ?**

Je l'aime bien en tant qu'homme. Il est sympathique. Mais il n'y a pas de vision stratégique à long terme. Et puis c'est par idéologie qu'il a sabordé des projets comme celui du parking aux Esplageolles. Dans un autre genre, récemment, laisser une banderole CGT sur la mairie alors que, comme une école, c'est censé être un sanctuaire, c'est intolérable. La mairie a fait ce qu'il avait à faire avec ses convictions mais on voit que ça n'a pas fonctionné. Il faut passer à autre chose. Et, surtout, en douze ans, rien n'a été fait au niveau maritime pour les Seynois.

**Expliquez-nous cette "Cité de la mer"...**

L'idée est, toujours autour d'un cinéma, de promouvoir les métiers de la mer en réunissant les acteurs du secteur : TPM, la CCIV, CNIM, Ifremer, la Marine nationale, le CNRS... On peut imaginer y installer un sous-marin visitable, une cloche de plongée profonde, un aquarium ; y promouvoir l'histoire des chantiers, de la plongée, les nouvelles technologies. Il y aurait une logique urbanistique entre l'École de la mer, les formes des anciens chantiers et Monaco Marine. Et on viendrait dans cette Cité de la mer en bateau, depuis Brégaillon où seraient installés des parkings. Aujourd'hui, vous faites quoi, vous, le week-end ? Il n'y a rien à visiter à La Seyne et il faut que ça change.

MA.D.

mdalaine@nicematin.fr

## Un village de l'emploi et de la formation demain à Berthe

La "Place de l'emploi et de la formation" est un événement destiné à faire découvrir les services et les prestations de Pôle emploi aux publics qui rencontrent des difficultés d'insertion sur le marché du travail. Comment ? En installant, *in situ*, avec des partenaires locaux, un lieu d'échanges et de ressources. Par le biais de ce « village », qui sera installé demain après-midi place Saint-Jean à Berthe, les ambitions affichées sont les suivantes : « proposer des solutions d'insertion professionnelle durables, promouvoir les opportunités de formations offertes par le "Pacte régional d'in-

vestissement dans les compétences", et faire se rencontrer les entreprises et les candidats ». « Au sein de ce village, expliquent les organisateurs, les visiteurs pourront faire un point sur leur situation, bénéficier de conseils d'orientation professionnelle, disposer d'un atelier de pratique numérique, et découvrir des métiers qui recrutent ainsi que les formations permettant d'y accéder ».

**Des ateliers, des infos et un job-dating**

Quatre espaces thématiques animés par Pôle Emploi et ses partenaires seront à la disposition du pu-

blic durant l'après-midi :

- Un espace orientation et formation intitulé "Même sans le bac, je peux !", pour découvrir les métiers qui recrutent, les formations accessibles, et faire le point sur ses compétences.
- Un espace d'accompagnement proposant un appui aux techniques d'entretien, à la création de CV et de lettres de motivation.
- Un espace numérique afin de valoriser les métiers du numérique et favoriser "l'inclusion numérique".
- Un espace job-dating permettant aux entreprises et aux candidats de se rencontrer. Et ce, dans les métiers

de l'aide à domicile, du commerce, de l'animation ou de l'armée. Des offres d'emploi accessibles en apprentissage ou en insertion par l'activité économique seront aussi proposées. Pour cette étape seynoise, les principaux partenaires de Pôle Emploi sont : Cap emploi 83, le Plie, la Mission Locale ouest Var, le Grand Prix de F1 et la Ville de La Seyne.

**"Place de l'emploi et de la formation", mardi 28 janvier, de 13 h à 17 h, place Saint-Jean à Berthe. Entrée Libre**

## Listes électorales : êtes-vous bien inscrits ?

« Inviter les citoyens à vérifier leur situation électorale, et les informer qu'il n'est pas trop tard pour s'inscrire, et donc pour voter aux prochaines élections municipales », tel est le but de l'opération organisée, mercredi à La Seyne, par les services de l'État. La préfecture rappelle en effet que l'année 2019 a été marquée par la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales, et par la mise en place du Répertoire électoral unique (REU), géré de façon centralisée par l'Insee. Cette réforme, qui est venue moderniser les modalités de gestion des listes électorales qui dataient de 1947, a été, pour la première

fois, mise en place lors des Européennes de 2019.

Le répertoire électoral unique permet de vérifier la situation électorale de chacun (via le site service-public.fr) ; de s'inscrire non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédente, mais jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi avant l'élection (le 7 février pour les Municipales 2020) ; et enfin de réaliser en ligne l'intégralité de l'inscription sur les listes électorales.

**Mercredi 29 janvier de 14h30 à 17 h à la Maison des services publics, 98 avenue Louis-Pergaud.**